



LA LETTRE DE MARTINET

OCTOBRE 2016



Ainsi, des vents contraires ont contraint le Conseil municipal à abandonner le projet d'un MINI parc éolien sur l'est de la commune.

Le Conseil municipal précédent s'était engagé dans cette démarche pour une question de principe : celui de participer, pour l'intérêt général et selon ses modestes possibilités, à l'effort national souhaité par l'Etat pour le développement des énergies renouvelables. Les opposants à ce projet s'appuient sur un autre principe : celui de protéger des intérêts particuliers et de sanctuariser le territoire communal pour le défendre contre des évolutions qui pourraient nuire à ces intérêts particuliers.

Nous avons entendu à plusieurs reprises : "Nous ne sommes pas contre les éoliennes, mais pas à Martinet, ce petit coin de campagne calme et convivial que nous avons choisi pour y vivre". Donc les éoliennes ailleurs d'accord, mais surtout pas chez nous ! Trois éoliennes seulement, -dont la taille à ce jour, et contrairement à ce qui a été avancé, n'a jamais été arrêtée- mises sur le même plan qu'une ligne de TGV, une autoroute, un incinérateur ou une centrale nucléaire...

Le Conseil a décidé de refuser le combat, non par crainte de voir s'installer une ambiance délétère dans la commune, mais bien parce qu'il a privilégié le projet d'une entreprise locale qui souhaitait installer un grand bâtiment recouvert de panneaux photovoltaïques, dans des

dimensions que ne permettait pas le PLU (Plan Local d'Urbanisme) tel qu'il avait été approuvé en 2012. De la petite quarantaine de personnes venues rencontrer le commissaire lors de l'enquête publique, une grande majorité (près de 90%) a écrit un avis contraire à l'installation des éoliennes, alors que ce n'était pas le sujet de l'enquête publique. Celle-ci portait en effet sur une modification du PLU, concernant notamment les hauteurs des bâtiments et les distances de construction par rapport aux voies de circulation, sur les zones agricoles et sur la zone artisanale, ainsi qu'une attention portée aux énergies renouvelables, particulièrement le photovoltaïque. Pire, plusieurs personnes ont avoué tout ignorer du PLU, ce que c'était et à quoi ça servait, preuve que le lobbying associatif, qui d'ailleurs dépasse largement les limites de la commune, avait bien fait son travail de sape et d'aveuglement auprès de personnes mal informées, ou formatées par une information réductrice et à sens unique, qui se complait à énoncer des arguments souvent infondés et parfois fallacieux.

Quant aux accusations de mensonge du Conseil municipal, et de collusion des élus locaux ou nationaux et des responsables administratifs de l'Etat avec les entreprises de l'éolien qui, paraît-il ne songent qu'à "faire de l'argent", elle est tout simplement reçue comme une injure à l'honnêteté de ceux qui s'engagent pour l'avenir et l'évolution.

Alain Perrocheau, Maire de Martinet

Responsable de publication :
Alain PERROCHEAU

Maire de Martinet
7 rue du Jaunay
85150 MARTINET
Tél. 02 51 34 62 18 -
Fax. 02 51 34 64 37 -
E-mail :

mairie@communedemartinet.fr
www.communedemartinet.fr



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Rappelons que pour voter aux Elections Présidentielles et Législatives de l'année 2017, il faut être inscrit sur les Listes électorales. Pour ce faire, il faut se présenter en Mairie avant le 31 décembre 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture.

QUELQUES RAPPELS DE RÈGLES

Poubelles et sacs jaunes – Les déchets ne doivent pas séjourner dans la rue ni sur des lieux de stockage. Les poubelles et, particulièrement, les sacs jaunes doivent être déposés pour le ramassage la veille au soir du jour de passage du camion. Rappelons qu'un calendrier a été distribué par la Communauté de Communes. Il est facile de s'y reporter si l'on veut être irréprochable.

Location Salle Polyvalente – Pour tout particulier qui loue la salle une journée, la clé est remise le matin même. Seulement pour les mariages, elle peut être disponible à 14h. la veille dudit mariage. Par ailleurs, de nouvelles tables sont venues compléter le mobilier de la salle et ce matériel, plus encore que le précédent, demande le respect de tous.

Lettre municipale – Outil de communication de la Mairie, la lettre met à disposition une place pour les associations, particulièrement celles qui exercent une délégation pour la commune. Aucune intervention privée, même pour annoncer un banquet de classe, ne peut être acceptée.

CONTENEUR ENTERRÉ POUR ORDURES MÉNAGÈRES

Mis en place à l'hiver dernier, il est resté longtemps indisponible du fait des travaux de la station d'épuration, il est désormais possible d'y déposer ses déchets ménagers, en plus des passages du camion, pour un prix de 5€ par dépôt. Pour cela, il faut se munir d'une carte Guideoz, à demander aux bureaux de la Communauté de Communes (02 51 05 94 49). Cette carte sera aussi nécessaire si vous voulez déposer vos déchets dans la nouvelle unité construite dans la zone d'activités de la Chapelle-Achard et qui sera ouverte à compter du 3 octobre.

UN NOUVEAU GARAGE AUTOMOBILE

Installé sur la Zone artisanale route Beau-lieu, Monsieur Davy Gaudin est prêt à recevoir vos véhicules pour entretien et dépannage. Le garage sera ouvert chaque jour de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Téléphone : 06 46 06 63 89

DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS

Station d'épuration – En fonctionnement depuis le 22 août, la période d'observation d'un mois est en cours. Les travaux sont sur le point de se terminer. Aux Ouches, après la mise en place du bassin de stockage des eaux usées avant remontée vers la nouvelle station, le parking a été remis en état. Les lagunes sont devenues un étang supplémentaire qui deviendra une réserve d'eaux pluviales utilisée pour l'arrosage du terrain de football. Les travaux à finir pour que tout soit opérationnel sont prévus durant l'hiver.

Aménagement du Centre bourg – Les travaux terminés pour la 1ère tranche tiennent déjà leurs promesses en matière de stationnement, de sécurité et de réduction de la vitesse. La 2ème tranche (Rue de la Salette, Place de l'Eglise et rue des Forges) est déjà commencée avec l'entièrement des réseaux. Le gros du travail aura lieu au printemps 2017, après un appel d'offres en fin d'année 2016.

Densification de la construction aux Blaires – Le Conseil municipal a validé la création de 4 lots mis à la vente, sur les espaces verts des lotissements des Chênes et des Blaires qui n'étaient guère utilisés et demandaient du temps pour l'entretien. Une réunion sera organisée pour mieux informer les riverains dans les prochains jours.

Achat du garage - L'ancien garage, propriété des ayant-droits Raimbert, a été acheté par la commune pour compléter les ateliers municipaux et héberger les matériels de diverses associations. La signature devant notaire s'est effectuée le 30 septembre.

ECOLE ST JOSEPH

Une équipe en partie renouvelée - Anne-Christine Martineau est la nouvelle directrice avec en charge la classe de CP. Le vendredi (jour de décharge de direction), c'est Aline Capelle. Angélique Raballand et Emmanuelle Mathis sont toutes les deux à mi-temps respectivement sur le poste de CE2-CM1 et celui de CM1-CM2. Le projet de cette année est «Jouons pour apprendre, apprenons à jouer». Des projets autour de ce thème sont mis en place dans les classes et des temps forts auront lieu au cours de l'année.

FAMILLES RURALES

Accueil de loisirs – Les P'tits Ecureuils

- Pour les vacances d'automne, nous monterons tous à bord du même bateau afin de réaliser notre Vendée Globe, mais attention notre parcours est semé d'embûches : tempête, défis, iceberg... plusieurs activités viendront rythmer nos journées ainsi qu'une sortie au village du Vendée Globe le jeudi 27 octobre. Inscriptions jusqu'au 5 octobre puis selon les places disponibles.

Rappel : l'accueil de loisirs sera ouvert du 19 au 21 décembre inclus.

Activ'ados – Soirée parents/jeunes le jeudi 27 octobre ouvert à tous les jeunes qui ont participé aux activités de 2015-16, ainsi que leurs familles : rétrospective de l'année écoulée et présentation des nouveaux projets. Cette soirée est aussi l'occasion de présenter ce service à tous les jeunes nés en 2006 et à leurs familles. La soirée se clôturera autour d'un apéritif grignotoire. *Inscription auprès de Marie-Laure jusqu'au 20 octobre.*

Atelier de sophrologie «Un moment pour soi»

- Animé par Séverine Hanock sophrologue. Une séance découverte gratuite est proposée le lundi 17 Octobre 2016 : de 15h00 à 16h00 ou de 19h30 à 20h30. Les inscriptions pour la création d'un atelier de 10 séances se feront à l'issue de cette séance découverte. *Ouvvert à tous, renseignements : Lydie Bret 06 79 67 99 40*

CALENDRIER DES FÊTES

24 octobre : Activités Familles Rurales

25 octobre : Concours de Belote (Club de l'Amitié)

5 novembre : Bourse aux jouets (APEL)

5 novembre : Repas (Basket)

20 novembre : Matinée croissants (Foyer des Jeunes)

2 et 3 décembre : Marché de Noël

5 décembre : Activités Familles Rurales

10 décembre : Goûter des Seniors (CCAS)

21 décembre : Activités familles Rurales : Art floral